

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Developpement-durable-en-actions-Entreprises-Collectivites-Associations-Comite-21,3122.html>

L'actualité du Comité 21 et de ces adhérents

Le développement durable en actions

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : lundi 13 décembre 2010

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous droits réservés

Entreprises, associations, collectivités, que font-elles ? Dans cette synthèse réalisée par le Comité 21, le réseau des acteurs du développement durable : la 5e édition du concours de l'Esquisse Verte - Un guide *Le développement durable en famille* - En Rhône-Alpes, les lycéens inventent l'arbre à économie d'énergie - Les populations du Sud et le Mécanisme de Développement Propre : trop pauvres pour polluer ? - La Communauté urbaine de Bordeaux s'engage en faveur de la biodiversité - L'AFD publie une synthèse de conférence sur les programmes d'efficacité énergétique des bâtiments - Nouvelle campagne d'Eco-Emballages sur le tri collectif - Les business angels investissent dans le développement durable - Remise des trophées Energies d'avenir 2010 - Partenariat CARE-Danone Egypte pour la filière lait - Triple certification pour le siège social de Schneider Electric - Valenciennes équipe son hôtel de ville de technologies durables

5e édition du concours de l'Esquisse Verte

Créé en 2000 par l'**ARENE** et l'**ADEME**, dans le cadre de leur mission d'aide à la mise en oeuvre des pratiques du développement durable, le concours de l'Esquisse Verte contribue à l'intégration en Île-de-France de la qualité environnementale dans la formation des architectes. Le jury a remis : le premier prix à **Eugénia Frias-Moreno** ; le deuxième prix à **Emeline Le Put** en équipe avec **Astrid Bellanger** ; le troisième prix à **Paul Cournet** et une mention spéciale à **Chloë Raillard**. Les candidats, étudiants en troisième année et plus dans une des 7 écoles d'architecture franciliennes, ont réfléchi autour de la question de l'architecture et du développement durable. **Pour cette cinquième édition, le thème du concours était : climat, ressources et architecture.** Les candidats ont disposé de plusieurs mois pour s'approprier le sujet et enrichir leur réflexion grâce aux trois conférences proposées par les organisateurs du concours. Elles ont rassemblé une dizaine d'architectes européens venus présenter leurs réalisations intégrant les préoccupations du développement durable. Ces rencontres ont été l'occasion de créer un dialogue entre décideurs, collectivités, maître d'ouvrage et acteurs de la construction et de l'aménagement durable et ont permis aux étudiants d'élargir leur réflexion. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Le Centre découverte du monde marin de Marseille : un guide "Le développement durable en famille"

Le **Centre de Découverte du Monde Marin** a élaboré un guide méthodologique *Le développement durable en famille* à destination des familles pour les accompagner dans une véritable démarche de développement durable qui est basée sur le respect de la personne, de la citoyenneté et de son environnement. Cet outil guide la famille à chaque étape, de la préparation jusqu'à la mise en oeuvre d'actions concrètes en passant par un diagnostic et la définition d'un programme d'actions. L'échelle de la famille est le meilleur vecteur du développement durable où le

partage d'expériences, d'échanges de bonnes pratiques mais aussi de diffusion d'idées sont encouragés et valorisés tout comme l'esprit d'initiative. Chacun y trouve une place d'acteurs, les parents mais aussi les enfants qui peuvent apporter leur savoir-faire et renforcer des liens familiaux. Le Comité 21 a participé à l'élaboration et à la relecture du guide que vous pouvez télécharger au format PDF [en cliquant ici](#).

En Rhône-Alpes, les lycéens inventent l'arbre à économie d'énergie

La Région Rhône-Alpes a lancé un défi à ses lycéens : imaginer et fabriquer un objet artistique qui évalue en temps réel la consommation d'énergie de leur lycée. Ce concours intitulé Fluid'Art, qui a attiré 32 lycées de la Région Rhône-Alpes, a distingué le projet "Le Picagon" de la Cité scolaire Aragon-Picasso à Givors : Dans le Hall principal du lycée, un arbre monumental montrera les consommations d'eau du lycée par ses branches s'abaissant ou s'élevant ainsi que les consommations d'électricité par la couleur de ses feuilles lumineuses. Un oiseau mythique, "Le Picagon", poussera des cris de satisfaction ou de douleur suivant le comportement du lycée. La conception de l'arbre a été soutenue à hauteur de 30 000 Euros par la Région Rhône-Alpes. Cette démarche pédagogique a associée 6 classes, qui bénéficieront d'un financement régional pour l'organisation d'un voyage scolaire en lien avec les enjeux environnementaux. Le concours Fluid'Art s'inscrit dans le cadre du Plan énergie des lycées mené par la Région Rhône-Alpes, qui vise à accentuer la maîtrise des consommations de fluides dans les lycées. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Les populations du Sud et le Mécanisme de Développement Propre : trop pauvres pour polluer ?

A Cancun, le GERES réinterroge l'approche suivie par les instances du Mécanisme de Développement Propre (MDP) sur l'intégration des populations les plus pauvres. En raison de leur trop faible niveau d'émission de CO2 initial, les populations des pays du Sud les plus vulnérables ne peuvent pas bénéficier des projets éligibles au Mécanisme de Développement Propre. Ainsi, les règles d'accès à ces mécanismes apparaissent rigides et aboutissent à la situation suivante : les populations les plus pauvres, n'ayant pas accès à l'énergie, aux infrastructures de base, ne polluent pas suffisamment pour présenter des projets recevables par le MDP. Pourtant ces mêmes populations pourraient bénéficier, grâce à l'introduction de solutions technologiques sobres en carbone,

d'un meilleur accès aux services énergétiques, à l'éclairage, à l'eau potable à niveau d'émission constant. Le Gold Standard, standard du marché volontaire, a par exemple parfaitement intégré cette problématique pour les projets de diffusion de filtres à eaux. Ainsi, le scénario de base retenu pour la consommation d'eau par les populations n'est pas le chiffre réel mais celui théorique de 7,5 litres

par jour, donné par l'Organisation Mondiale de la Santé comme l'un des Objectifs de Développement du Millénaire. Mais beaucoup reste à faire, et notamment au sein du MDP. Et Swan FAUVEAUD, responsable de l'Unité Climat au GERES, d'illustrer cette situation contradictoire par l'exemple suivant : *"Au Ladakh, l'introduction de serres solaires passives et d'une meilleure isolation dans les maisons permettent d'augmenter la température intérieure de 15°C. Dans la comptabilisation actuelle du MDP, ce type d'action ne conduit pas à la possible valorisation de réductions d'émissions puisque les villageois en situation de pauvreté ne peuvent se permettre de chauffer leur maison. Voilà donc ici l'un des paradoxes du MDP !"* Pour en savoir plus sur le GERES, [cliquez ici](#).

Remise des trophées Energies d'avenir 2010

Pour participer à la lutte collective contre le changement climatique et réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la Fondation européenne pour l'éducation à l'environnement (FEEE) a lancé la campagne Energies d'Avenir qui a pour ambition d'accompagner l'ensemble des collectivités territoriales dans la transition énergétique et de généraliser la mise en oeuvre de politiques publiques adaptées. Energies d'Avenir propose ainsi une démarche en 5 étapes de l'éducation au développement durable (mobiliser les élus et les agents, mobiliser les acteurs et la population et concerter pour obtenir une vision partagée) à la mise en oeuvre concrète (réaliser un diagnostic et conduire un programme d'actions). Le programme Energies d'Avenir se décline en 10 domaines d'actions : production d'énergie renouvelable, réseau et alimentation ; éclairage public et signalisation ; gestion des bâtiments publics ; urbanisme, habitat et milieu bâti ; parcs de véhicules et déplacement des agents ; déplacements et infrastructures de transport ; organisation générale de l'administration et écologie au travail ; gestion des déchets et nettoyage de la voirie ; gestion économe de l'eau ; gestion écologique des espaces verts. Les 17 collectivités labellisées Energies d'Avenir 2010 : Saint Laurent le Minier (Gard - 366 hab) - Estoublon (Alpes de Haute Provence - 412 hab) - Belcaire (Aude - 450 hab) - Ayen (Corrèze - 714 hab) - Beynat (Corrèze - 1 235 hab) - Clairvaux les Lacs (Jura - 1 500 hab) - Communauté de communes des Véziaux d'Aure (Hautes-Pyrénées - 1 500 hab) - Merville Franceville Plage (Calvados - 1 758 hab) - Roscoff (Finistère - 3 795 hab) - Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin - 4 387 hab) - Quesnoy-sur-Deûle (Nord - 7 033 hab) - Ugine (Savoie - 7 200 hab) - Communauté de communes "Campagne et Baie de l'Orne", CABALOR (Calvados - 9 349 hab) - Fouesnant (Finistère - 10 112 hab) - Communauté de communes du Beaujolais - Val de Saône (Rhône - 18 123 hab) - Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine - 63 044 hab) - Le Havre (Seine-Maritime - 183 900 hab). Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

L'AFD publie une synthèse de conférence sur les programmes d'efficacité énergétique des bâtiments



Le département Recherche de l'Agence française de développement (AFD) a publié au mois d'octobre le premier titre de la collection Conférences et Séminaires intitulé *Implementing Large-Scale Energy Efficiency Programs in Existing Buildings in China*. Cette publication constitue les actes d'une conférence internationale qui a réuni en mai 2009, à Wuhan (Chine), des participants chinois et étrangers de haut niveau et au cours de laquelle ont été présentées les conclusions d'un programme de recherche de trois ans. Fruit de la collaboration de la Commission de la construction et du développement urbain et rural de la Province du Hubei en Chine et de l'AFD, et avec le soutien de l'ADEME, cette recherche a permis d'aborder de nombreuses questions, parmi lesquelles : Comment réaliser à court terme, des programmes à grande échelle d'amélioration de l'efficacité énergétique ? Quelles solutions techniques devraient être mises en oeuvre ? Quel coût pour de tels programmes ? Quels mécanismes financiers ? Cet ouvrage propose une synthèse des éléments de réponses apportés par les experts ayant contribué au programme de recherche. Les informations et les recommandations qui y sont formulées pourront être utiles à tous ceux qui travaillent sur les moyens concrets d'optimiser les consommations d'énergie et plus généralement de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Télécharger le document [en cliquant ici](#).

Nouvelle campagne d'Eco-Emballages sur le tri collectif

Pour atteindre l'objectif du Grenelle de 75% de recyclage, Eco Emballages a lancé une vaste campagne de sensibilisation au tri en TV, presse, web et un numéro vert afin que 400 000 tonnes d'emballages soient recyclées en plus chaque année. Eco-Emballages souhaite ainsi interpeller et sensibiliser les Français. Ce dispositif s'appuie sur une campagne TV, relayée par un dépliant d'information et une campagne d'information sur le web, via des bannières renvoyant sur un site internet et un numéro vert, afin de faciliter l'accès de tous à l'information. 400 000 tonnes d'emballages devront être recyclées en plus chaque année. 93% des Français placent le geste de tri en tête des comportements en faveur de l'environnement et 84% d'entre eux déclarent trier leurs emballages. Télécharger le 4 pages [en cliquant ici](#). Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Les business angels investissent dans le développement durable

Le DDIDF (Développement durable Ile-de-France) organisait le 29 novembre 2010 un évènement dans le cadre de la semaine des business angels, ces investisseurs privés qui engagent une part de leur patrimoine dans une entreprise innovante et qui mettent gratuitement à disposition de l'entrepreneur leurs compétences, temps et réseaux. Cette soirée a été l'occasion de présenter l'action de DDIDF en faveur du financement de création d'entreprises dans le développement durable et de présenter plusieurs entreprises ayant bénéficié du réseau. Génération plume a ainsi présenté ses couches culotte pour bébé réutilisables et Nestor Wash son dispositif de nettoyage de voiture avec un litre d'eau au lieu des 200 litres habituels. Parmi les intervenants, Geneviève Ferone et Corinne Lepage étaient présentes, insistant sur la valeur de cette démarche pour mettre en oeuvre le développement durable dans notre société. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Partenariat CARE-Danone Egypte pour la filière lait

CARE consacre une partie importante de ses efforts pour améliorer les conditions de vie de petits producteurs agricoles et éleveurs dans de nombreux pays. Dans ce contexte, CARE et Danone (au travers de son fonds Ecosysteme) s'associent pour repenser la manière dont les petits producteurs de lait peuvent s'intégrer dans la chaîne de valeur de grands groupes industriels afin de vivre dignement de leur travail. Ce projet d'une durée de 3 ans et vise à réduire la vulnérabilité des producteurs pauvres en les aidant à produire davantage et de meilleure qualité. Le projet s'attachera à organiser une chaîne d'approvisionnement efficace, favoriser l'accès de 5 000 producteurs aux marchés à des prix satisfaisants. Ce projet propose une approche innovante combinant travail avec les petits producteurs et construction d'une ferme moderne de plus grande taille afin de mutualiser l'accès à des services essentiels pour exercer leur métier (service vétérinaire, alimentation animale, etc). Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Triple certification pour le siège social de Schneider Electric

Schneider Electric vient d'obtenir une triple certification pour son siège social à Rueil Malmaison (92). Le Hive devient ainsi le premier bâtiment en France à être certifié NF EN 16001. Il est également HQE Exploitation et ISO 14001. L'entreprise a, depuis son installation sur le site en 2008, eu comme priorité de l'inscrire dans une gestion performante et une approche environnementale responsable. Pour ce faire, l'entreprise a structuré sa démarche en trois volets : constitution d'un groupe projet, réalisation de deux audits d'efficacité énergétique afin de disposer d'un

bilan de référence pour la construction du système de management et pour les plans d'actions à venir. Enfin, le déploiement de la norme NF EN 16001 a permis de structurer la communication auprès des collaborateurs. Dans une volonté d'amélioration continue, les réflexions ont porté concrètement sur l'automatisation des systèmes : éclairage, chauffage, climatisation, etc. Aujourd'hui, les travaux en cours concernent entre autres l'amélioration de la ventilation et la mise en place de sondes de CO2. Cette certification présente également une occasion pour l'entreprise de démontrer de l'efficacité des solutions proposées à ses clients. Au final, c'est un objectif de consommation énergétique du bâtiment à 80 kWh-ef(énergie finale soit la quantité d'énergie consommée)/m2 /an qui est fixé à fin 2010. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre du secteur pharmaceutique grâce au Leem

Les Entreprises du Médicament (Leem), organisation professionnelle rassemblant 270 sociétés pharmaceutiques en France, se sont dotées d'un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre appelé CarbonEM. Cet outil constitue un premier pas pour sensibiliser le secteur aux enjeux du changement climatique. Grâce à la méthode développée, les entreprises disposent d'un outil plus spécifique au secteur que le Bilan Carbone et peuvent ainsi calculer leurs émissions à plusieurs niveaux : médicament, site, entreprise, groupe d'entreprises. Expérimentée sur dix-huit sites pilotes, cette méthodologie a mobilisé des entreprises telles que Astrazeneca, Baxter, Boiron, BMS, GSK, Ipsen, Pierre Fabre, Pfizer, Roche ou encore Sanofi Aventis. Pour faciliter l'appropriation de cet outil, des formations ont été mises en place par l'Institut de Formation des Industries de Santé (IFIS). Pour mémoire, le Leem s'était engagé à réduire les émissions de son secteur au travers de la « Convention du progrès du secteur du médicament » signée en 2009 dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Valenciennes équipe son hôtel de ville de technologies durables

Le 5 novembre dernier, la ville de Valenciennes inaugurait un système de récupération de chaleur dans ses réseaux d'assainissement. Ce processus permettra tout à la fois de chauffer et de rafraîchir l'hôtel de ville de Valenciennes (8500 m²) et générera un retour sur investissement dans les cinq ans grâce aux aides de l'ADEME (via le dispositif fonds chaleur). Le bâtiment réduira ainsi ses rejets en CO2 de 200 tonnes/an et les contribuables de la ville économiseront environ 50 000 euros/an les cinq prochaines années puis 100 000 euros/an. Une étude faite par le Syndicat intercommunal d'assainissement de Valenciennes (SIAV) couvrant Saint-Saulve, Marly et Valenciennes, démontre que la capacité de récupération de chaleur sur son réseau d'assainissement représente l'équivalent de 250 000 m² de plancher couvert à chauffer. Pour la seule ville de Valenciennes, 154 bâtiments communaux seront concernés pour une surface totale couverte de 200 000m². Ce système couplé à la géothermie et au solaire devrait permettre d'affranchir la ville à hauteur de 60% en 5 à 10 ans des besoins énergétique fossiles. Ce procédé écologique intégré à un bâtiment public est une première en France. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

La Communauté urbaine de Bordeaux s'engage en faveur de la biodiversité

La Communauté Urbaine de Bordeaux accompagne depuis 2000 les projets nature des communes de son territoire via des aménagements en maîtrise d'ouvrage communautaire ou des aides financières à des projets de valorisation des espaces naturels et agricoles : plans de gestion, aménagement de parcs ou de promenades, création de sentiers de découverte de la nature... Cela représente environ 2,5 millions d'euros entre 2000 et 2009. Dans le cadre de l'orientation "Développer le potentiel nature et biodiversité" de son Agenda 21, la CUB se fixe notamment l'objectif de "favoriser l'appropriation et la connaissance des espaces naturels et de leurs composantes par la population".

Parmi les actions opérationnelles s'y rattachant :

- ▶ Réalisation d'un atlas de la biodiversité permettant de nous donner les connaissances pour définir in fine des indicateurs pour évaluer le maintien ou la perte de biodiversité sur le territoire et mettre en oeuvre des mesures de restauration si besoin (démarrage du projet, 2011) .
- ▶ Réinvestissement des friches et délaissés en faveur de la biodiversité par un appel à petits projets innovants.
- ▶ Favoriser les échanges de bonnes pratiques et d'expériences (dans le cadre du Réseau nature).

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Post-scriptum :

Comité 21, le réseau des acteurs du développement durable



Le Comité 21 est un réseau d'acteurs engagé dans la mise en oeuvre opérationnelle du développement durable. Il a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en oeuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire. Composé de quatre collèges, il réunit les parties prenantes concernées en France : entreprises (multinationales et PME), collectivités (des communes aux régions), associations (d'environnement, de développement, de solidarité locale, de défense des droits humains ...), institutions, établissements d'enseignement supérieur et médias. Ce réseau de plus de 400 adhérents fonde son action sur le partenariat pluri-acteurs et sur l'action concrète. Le PNUJ et le PNUD en sont membres de droit.

Trois objectifs :

- **Réseau par excellence** : en animant une plateforme d'échanges et d'innovation au service du développement durable, alimentée par l'expertise et la diversité de ses adhérents ;
- **Conduite du changement** : en offrant des outils pratiques et des services pour aider ses adhérents dans la mise en oeuvre du développement durable ;
- **Innovation et prospective** : en s'efforçant d'être un élément moteur des réflexions prospectives sur le développement durable. A ce titre, le Conseil d'administration a décidé de constituer un Comité de prospective, présidé par Bettina Laville, composé d'experts, d'économistes et de philosophes, lui permettant de nourrir ses travaux.

Trois axes de travail :

- Accompagner **l'éducation au développement durable** ;
- Ancrer le **développement durable dans les territoires** ;
- Promouvoir un **développement économique responsable** et un **tourisme durable**.



132 rue de Rivoli - 75001 Paris
tél. : 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org

▶ agenda21france.org

▶ comite21.org

▶ [Rechercher toute l'info du Comité 21 disponible sur CDURABLE.info](#)